



Aînés et Familles au cœur d'Argenteuil

Par Maude Marcaurelle



Septembre
2014

Restez informés de
l'avancement des démarches
Municipalité amie des aînés
et Politique familiale grâce
à ce bulletin mensuel!

SOS transport pour se rendre à bon port !

De nos jours, la mobilité des individus est sans contredit un enjeu crucial. En effet, que ce soit pour des raisons économiques, des limitations physiques, ou par choix, nombreuses personnes n'ont pas accès à une voiture pour se déplacer vers la destination convoitée. Il devient donc essentiel pour elles de pouvoir compter sur des services de transport fiables et adaptés à leur situation. Mais, qu'existe-t-il exactement comme possibilités de transport dans Argenteuil?

Tout d'abord, les résident(e)s des neuf municipalités de la MRC peuvent bénéficier du transport collectif par Taxibus pour aller vers ou à l'intérieur de Lachute et de Grenville, et ce, à différentes heures de la journée à un coût très raisonnable. Les usagers doivent réserver leur place au plus tard à 14h la veille du transport, en appelant au 450 562-5797. Ensuite, la personne n'a plus qu'à se rendre à l'adresse ou à l'intersection déterminée avec le service du transport.

Il existe également un service gratuit se rendant à l'intérieur du périmètre urbain de Lachute jusqu'au centre commercial, le mardi et le jeudi. Un Taxibus assure aussi une liaison entre Argenteuil et Saint-Jérôme. Pour ces deux services, aucune réservation n'est requise. Les gens doivent se rendre aux arrêts des deux circuits.

Les personnes qui vivent avec des limitations fonctionnelles et qui souhaitent voyager dans les limites du territoire de la MRC peuvent également entamer une démarche afin de devenir membres du service de transport adapté. Pour ce faire, elles doivent faire compléter un formulaire d'adhésion par un professionnel de la santé et soumettre leur demande au service des transports de la MRC. Une fois la carte obtenue, la personne membre doit réserver sa place avant 14h la veille du déplacement. Le tarif par course est fixe peu importe la distance parcourue.

Pour les déplacements nécessitant un accompagnement pour se rendre à des rendez-vous médicaux, il existe une option très intéressante qui est offerte par le Centre d'Action Bénévole Association Solidarité Argenteuil (CABASA). En effet, grâce à des bénévoles fiables et formés par le Centre, les personnes âgées de 65 ans et plus en perte d'autonomie temporaire ou permanente et habitant Argenteuil peuvent profiter d'un service d'accompagnement-transport afin de se rendre à l'hôpital ou à la clinique. Les demandes doivent être effectuées dans les 48 heures ouvrables avant le déplacement afin de permettre un jumelage avec une personne bénévole. Le coût de l'accompagnement-transport est assumé par l'utilisateur.

Saviez-vous également qu'un système de covoiturage dans Argenteuil est maintenant en place? Une plate-forme web permettant de chercher un conducteur ou un passager faisant des déplacements quotidiens ou interurbains a été mise en ligne. Pour en savoir plus, visitez le www.argenteuil.covoiturage.ca ou communiquez avec l'équipe du service des transports de la MRC au 450 562-5797.